

# ASAMIS

ASSOCIATION DES ACTIONNAIRES MINORITAIRES DE SOCIÉTÉS COTÉES

ALPEN MONT BLANC ALPEN STOCK  
22 boulevard Malesherbes  
75008 Paris

Olivier.schumacher@free.fr  
Marylise.ottavi@mb-as.fr

Paris, le 27 mai 2026

Monsieur Schumacher,

Nous avons bien pris connaissance de l'assignation que vous entendez délivrer à la société Prologue dans le cadre de la prochaine assemblée générale du 25 juin.

Comme vous le savez, l'ASAMIS est également très critique des conditions dans lesquelles Prologue est dirigée depuis plusieurs années par la famille Seban et par Olivier Balva. Les conditions dans lesquelles le conseil d'administration a été bouleversé lors de la dernière assemblée en sont la dernière illustration.

Le fait, comme vous le relevez dans l'assignation, que plusieurs obligations légales n'aient pas été respectées par la famille Seban et par Olivier Balva, à savoir le défaut de notification des franchissements de seuils et le défaut de notification à l'AMF par Olivier Balva d'opérations sur les titres de la société, constitue un autre élément inquiétant qui ne contribue pas à redonner la confiance du marché dans le titre Prologue.

L'ASAMIS a sans succès interrogé Prologue depuis plusieurs années sur les différents plans d'actions gratuites dont ont bénéficié en très grande partie la famille Seban dans Prologue (3 850 000 actions gratuites attribuées en septembre 2024) ou dans l'ancienne filiale de Prologue (651 500 actions gratuites attribuées en septembre 2022) dans des schémas que nous considérons préjudiciables tant à Prologue qu'à ses actionnaires.

En ma qualité de président de l'ASAMIS, je vous confirme donc bien volontiers m'associer à votre action afin que la prochaine assemblée générale puisse se dérouler dans des conditions normales et respectueuses des droits de chacun des actionnaires.

Respectueusement,

PS : l'ASAMIS représente 113 actionnaires minoritaires de PROLOGUE.

Daniel Pichot  
Président de l'association

